Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/2221

7.11.2025

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/2221 DE LA COMMISSION

du 31 octobre 2025

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2023/364 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 16 février 2023, le règlement d'exécution (UE) 2023/364 de la Commission ([2]) a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0028425-0000, à la société Ecolab Deutschland GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1». L'annexe II dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 30 novembre 2023 et le 17 décembre 2024, conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), Ecolab Deutschland GmbH a soumis des notifications à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence») en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1», telles que visées au titre 1 de l'annexe dudit règlement. Les notifications ont été enregistrées dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous les numéros BC-KE090454-43 et BC-JF101949-39. La proposition notifiée de modifications de cette autorisation concerne une clarification des instructions d'utilisation de tous les produits de la famille, l'ajout de nouveaux noms commerciaux, la suppression et l'ajout des formulateurs de produits biocides et l'ajout de fabricants de substances actives.

(3) Le 24 janvier 2024 et le 16 janvier 2025, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, des avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1», ainsi qu'un résumé révisé des caractéristiques du produit biocide. Dans ces avis, l'Agence conclut que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, sections 1 et 2, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seront toujours remplies.

(4) Le 23 janvier 2025, l'Agence a transmis à la Commission le résumé révisé des caractéristiques du produit biocide de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1» dans toutes les langues officielles de l'Union, incluant toutes les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2023/364 de la Commission du 16 février 2023 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «IPA Family 1» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 50 du 17.2.2023, p. 28, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/364/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis UAD-C-1706275-25-00/F du 24 janvier 2024 et UAD-C-1790252-35-00/F du 16 janvier 2025 de l'ECHA sur les modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «IPA Family 1» (en anglais uniquement), https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

(5) La Commission souscrit aux avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «IPA Family 1» afin d'introduire les modifications administratives demandées par Ecolab Deutschland GmbH.

(6) À l'exception des changements relevant des modifications administratives, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques des produits biocides appartenant à la famille de produits «IPA Family 1», tel qu'il est établi à l'annexe II du règlement d'exécution (UE) 2023/364, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit biocide qui doit être publié par l'Agence, il convient de remplacer l'annexe II du règlement d'exécution (UE) 2023/364 dans son intégralité. En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour la génération du résumé des caractéristiques du produit biocide dans le registre, le résumé des caractéristiques du produit biocide figurant dans ladite annexe devrait également inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il y a donc lieu de modifier le règlement d'exécution (UE) 2023/364 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement d'exécution (UE) 2023/364 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 31 octobre 2025.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

IPA Family 1

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation EU-0028425-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0028425-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	IPA Family 1

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Ecolab Deutschland GmbH
	Adresse	Ecolab Allee 1 40789 Monheim am Rhein DE
Numéro de l'autorisation	EU-0028425-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0028425-0000	
Date de l'autorisation	9.3.2023	
Date d'expiration de l'autorisation	28.2.2033	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Ecolab Europe GmbH
Adresse du fabricant	Richtistrasse, 7 8304 Walliselen Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Europe GmbH site 1 Richtistrasse, 7 8304 Wallisellen Suisse

Nom du fabricant	Ecolab Limited

Adresse du fabricant	Brunel Way, Baglan Energy Park, SA11 2GA Neath Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Limited site 1 Brunel Way, Baglan Energy Park, SA11 2GA Neath Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Ecolab Leeds
Adresse du fabricant	Lotherton Way, Garforth, LS25 2JY Leeds Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Leeds site 1 Lotherton Way, Garforth, LS25 2JY Leeds Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Esoform S.p.A.
Adresse du fabricant	Viale del Lavoro 10, 45100 Rovigo Italie
Emplacement des sites de fabrication	Esoform S.p.A. site 1 Viale del Lavoro 10, 45100 Rovigo Italie

Nom du fabricant	Nalco Deutschland Manufacturing GmbH und Co.KG
Adresse du fabricant	Justus-von-Liebig-Str. 11 D-64584 Biebesheim Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Nalco Deutschland Manufacturing GmbH und Co.KG site 1 Justus-von-Liebig-Str. 11 D-64584 Biebesheim Allemagne

Nom du fabricant	Ecolab NETHERLANDS BV
Adresse du fabricant	Brugwal 11, 3432NZ Nieuwegein Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab NETHERLANDS BV site 1 Brugwal 11, 3432NZ Nieuwegein Pays-Bas

Nom du fabricant	Ecolab Weavergate
Adresse du fabricant	Winnington Avenue CW8 3AA Northwich Cheshire Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Weavergate site 1 Winnington Avenue CW8 3AA Northwich Cheshire Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Ecolab Mullingar, Ireland

Adresse du fabricant	Forest Park, Zone C Mullingar Ind. Estate, - Mullingar, Co. Westmeath, Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Mullingar, Ireland site 1 Forest Park, Zone C Mullingar Ind. Estate, - Mullingar, Co. Westmeath, Irlande

Nom du fabricant	Ecolab d.o.o.
Adresse du fabricant	Vajngerlova 4 2000 Maribor Slovénie
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab d.o.o. site 1 Vajngerlova 4 2000 Maribor Slovénie

Nom du fabricant	Ecolab Rozzano, Italy
Adresse du fabricant	Via A. Grandi 9/11, 20089 Rozzano (MI) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Rozzano, Italy site 1 Via A. Grandi 9/11, 20089 Rozzano (MI) Italie

Nom du fabricant	Ecolab B.V.B.A
Adresse du fabricant	Havenlaan 4 3980 Tessenderlo Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab B.V.B.A site 1 Havenlaan 4 3980 Tessenderlo Belgique

Nom du fabricant	Nalco Española Manufacturing, SLU
Adresse du fabricant	C/Tramuntana s/n Polígono Industrial de Celrà 17460 Celrà Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Nalco Española Manufacturing, SLU site 1 C/ Tramuntana s/n Polígono Industrial de Celrà 17460 Celrà Espagne

Nom du fabricant	Ecolab production France SAS
Adresse du fabricant	BP509, Avenue de Général Patton 51006 Châlons-en-Champagne France
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab production France SAS site 1 BP509, Avenue de Général Patton 51006 Châlons-en-Champagne France

Nom du fabricant	Ecolab Mandra, Greece
Adresse du fabricant	25km Old National Road Athens- Theve, - Mandra Attica Grèce
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Mandra, Greece site 1 25km Old National Road Athens- Theve, - Mandra Attica Grèce

Nom du fabricant	NALCO FINLAND MANUFACTURING OY
Adresse du fabricant	Kivikummuntie 1, FIN-07955 Tesjoki Finlande
Emplacement des sites de fabrication	NALCO FINLAND MANUFACTURING OY site 1 Kivikummuntie 1, FIN-07955 Tesjoki Finlande

Nom du fabricant	Manufacturing Plant Cisterna Nalco
Adresse du fabricant	Via Ninfina II 4012 Cisterna Di Latina, Italie
Emplacement des sites de fabrication	Manufacturing Plant Cisterna Nalco site 1 Via Ninfina II 4012 Cisterna di Latina Italie

Nom du fabricant	Manufacturing Plant Fawley Nalco
Adresse du fabricant	One buisness center 1180 SO45 3NP Hardley Hants Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Manufacturing Plant Fawley Nalco site 1 One buisness center 1180 SO45 3NP Hardley Hants Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Nalco Champion Plant, Tooling Plant, Aberdeen Nalco
Adresse du fabricant	Minto Avenue, Alten Industrial Estate AB12 3JZ Aberdeen Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Nalco Champion Plant, Tooling Plant, Aberdeen Nalco site 1 Minto Avenue, Alten Industrial Estate AB12 3JZ Aberdeen Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Microtek Medical B.V.
Adresse du fabricant	Hekkehorst, 24 7207 BN Zutphen Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Microtek Medical B.V. site 1 Hekkehorst, 24 7207 BN Zutphen Pays-Bas

Nom du fabricant	Microtek Medical Malta Ltd.
Adresse du fabricant	Sorbonne Centre F20 Mosta Technopark MST 3000 MOSTA Malte
Emplacement des sites de fabrication	Microtek Medical Malta Ltd. site 1 Sorbonne Centre F20 Mosta Technopark MST 3000 Mosta Malte

Nom du fabricant	Innovate GmbH
Adresse du fabricant	Am Hohen Stein, 11 06618 Naumburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Innovate GmbH site 1 Am Hohen Stein, 11 06618 Naumbourg Allemagne

Nom du fabricant	CHRISTEYNS FRANCE S.A.
Adresse du fabricant	31 rue de la Maladrie 44120 Vertou France
Emplacement des sites de fabrication	CHRISTEYNS FRANCE S.A. site 1 54 avenue de la Plaine — ZI 13106 Rousset France

Nom du fabricant	Techtex
Adresse du fabricant	Units 7 & 8, Rhodes Business Park, Silbum Way M24 4NE Middelton, Manchester Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Techtex site 1 Units 7 & 8, Rhodes Business Park, Silbum Way M24 4NE Middleton, Manchester Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Technical Textile Services Ltd
Adresse du fabricant	Unit 4, Rhodes Business Park, Silburn Way M24 4NE Middleton, Manchester Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Technical Textile Services Ltd Unit 4, Rhodes Business Park, Silburn Way M24 4NE Middleton, Manchester Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Pal International Limited
Adresse du fabricant	Unit 3 Mountpark, Victoria Road LE67 1FA Ellistown, Coalville Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Pal International Limited Unit 3 Mountpark, Victoria Road LE67 1FA Ellistown, Coalville Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Emplacement des sites de fabrication	CID LINES NV Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

Nom du fabricant	LABORATOIRES ANIOS
Adresse du fabricant	3330 Rue de Lille 59262 Sainghin-en-Mélantois France
Emplacement des sites de fabrication	LABORATOIRES ANIOS 3330 Rue de Lille 59262 Sainghin-en-Mélantois France

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Ineos Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstrasse 733, D-47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Ineos Solvents Germany GmbH site 1 Shamrockstrasse 88 D-44623 Herne Allemagne Ineos Solvents Germany GmbH site 2 Romestrasse, 733, D-47443 Moers Allemagne

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Chemicals Europe B.V.
Adresse du fabricant	Postbus 2334 3000 CH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Shell Chemicals Europe B.V. site 1 Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam-Pernis, Pays-Bas

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil Chemical Europe
Adresse du fabricant	Hermeslaan 2 1831 Machelen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	ExxonMobil Chemical Europe site 1 Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ExxonMobil Chemical Europe site 2 Baton Rouge Chemical Plant 4999 Scenic Highway 70805-3359 LA États-Unis d'Amérique

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag N.V.
Adresse du fabricant	Nijverheidslaan, 38 8540 Deerlijk Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Shell Energy and Chemicals Park Rotterdam Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam-Pernis Pays-Bas ExxonMobil Baton Rouge Refinery 4045 Scenic Highway Baton Rouge 70805 LA États-Unis d'Amérique

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	UNIVAR
Adresse du fabricant	Steuber Drive M44 5AL Manchester Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	ExxonMobil Chemicals Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	30,3-65,66 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	AE Générateur d'aérosol AL Autre liquide XX — Lingette prête à l'emploi imprégnée d'un liquide à base d'eau

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta-SPC 1.1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	60,61-65,66 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation nº 1.1 — Désinfection des surfaces en salle blanche par pulvérisation ou nettoyage au balai serpillère.

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: fungi Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Enveloped viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses dans les salles blanches de l'industrie des sciences du vivant.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation à gâchette et nettoyage au balai serpillère Description détaillée: Application directe sur les surfaces par pulvérisation à gâchette suivie d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit ou nettoyage au balai serpillère.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: environ 18 ml/m^2 Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Aussi souvent que nécessaire
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon/récipient en Polyvinylpyrrolidone (PVP) ou (Polyéthéylène haute densité (PEHD) de 0.5 litre à 10 litres (avec et sans pulvérisateur à gâchette)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer les surfaces et les laisser sécher avant désinfection.

Application par pulvérisation à gâchette directement sur la surface : Ouvrir la buse avant utilisation. Pour des résultats optimaux, maintenir le flacon à la verticale et pulvériser d'une distance de 10 à 20 cm. Mouiller complètement les surfaces (18 ml/m^2, correspondant à 20 pulvérisations/m^2) suivi d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit. Laisser agir 5 minutes pour les bactéries, levures et virus enveloppés et 15 minutes pour les champignons. Toujours fermer la buse après usage. Ne pas transférer le produit dans un pulvérisateur à gâchette, mais appliquer à partir d'un flacon livré avec un pulvérisateur à gâchette.

Application sur les surfaces à l'aide d'un balai serpillère : Imprégner le balai serpillère de liquide à l'aide d'un seau à serpillère et appliquer sur la surface à désinfecter. Mouiller complètement les surfaces (18 ml/m^2). Laisser agir 5 minutes pour les bactéries, levures et virus enveloppés et 15 minutes pour les champignons. Aucun essuyage supplémentaire n'est nécessaire.

Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits. Ne pas remettre le produit non utilisé dans le récipient d'origine.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Éviter le contact avec les yeux.

Porter des gants, protection oculaire et un équipement de protection respiratoire (EPR) d'un facteur de protection de 10 lors du nettoyage au balai serpillère. Le personnel non protégé ne doit pas être présent dans la pièce pendant la désinfection par balai serpillère.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Effets possibles sur la santé

Yeux — Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation — L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central.

Exposition chronique — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 1

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 1

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 1

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes…) ni dans les égouts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 — Allemagne — (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Klercide 70/30 IPA	Marché: UE
	Klercide non-sterile 70/30 IPA	Marché: UE
	Klercide 70/30 IPA non-sterile	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028425-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,27 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta-SPC 1.2

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	60,61-65,66 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	XX — Lingette prête à l'emploi imprégnée d'un liquide à base d'eau

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 2.1 — Désinfection des surfaces dans les salles blanches par essuyage

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: fungi Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Enveloped viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses dans les salles blanches de l'industrie des sciences du vivant par essuyage.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée: Application directe sur les surfaces en essuyant à l'aide de lingettes pré-humidifiées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: environ 10 ml/m^2 Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Boîte distributrice (200 lingettes/paquet, 230 × 200, mélange synthétique/cellulose): Il est possible de désinfecter environ 0.13 m^2 par lingette Boîte distributrice (100 lingettes/paquet, 200 × 230, mélange synthétique/cellulose): Il est possible de désinfecter environ 0.23 m^2 par lingette Balai serpillère (10 lingettes/paquet, 420 × 250, mélange polyester/cellulose): Il est possible de désinfecter environ 1.1 m^2 par lingette Poche (15 lingettes/paquet, 200 × 200, mélange polyester/cellulose): Il est possible de désinfecter environ 0.33 m^2 par lingette Poche (10 lingettes/paquet, 200 × 200, 100 % polyester): Il est possible de désinfecter environ 0.51 m^2 par lingette Poche (15 lingettes/paquet, 300 × 300, mélange polyester/cellulose) : Il est possible de désinfecter environ 0.47 m^2 par lingette Poche (10 lingettes/paquet, 300 × 300, 100 % polyester) : Il est possible de désinfecter environ 0.73 m^2 par lingette
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte distributrice (HDPE) (100-200 lingettes/paquet, 200 × 230, mélange synthétique/cellulose) Poche (10-30 lingettes/paquet, 200 × 200, mélange polyester/cellulose, 100 % polyester) Poche (10-30 lingettes/paquet, 300 × 300, mélange polyester/cellulose, 100 % polyester) Lingette pour balai serpillère (10-30 lingettes/paquet, 420 × 250, mélange polyester/cellulose)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer les surfaces et les laisser sécher avant désinfection.

Essuyage : Essuyer la surface à désinfecter. La lingette est à usage unique. Mouiller complètement les surfaces (10 ml/m^2).

Selon la lingette utilisée, il est possible de désinfecter environ 0.13-1.1 m^2 avec 1 seule lingette.

Laisser agir 5 minutes pour les bactéries, levures et virus enveloppés et 15 minutes pour les champignons. Jeter les lingettes dans une poubelle fermée appropriée immédiatement après utilisation. Aucun essuyage supplémentaire n'est nécessaire.

Pour les lingettes multipack, fermer l'emballage après ouverture.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

-

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Effets possibles sur la santé

Yeux — Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation — L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central.

Exposition chronique — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 2

5.2. Mesures de gestion des risques

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 2

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes…) ni dans les égouts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 — Allemagne — (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Klerwipe 70/30 IPA	Marché: UE
	Klerwipe non-sterile 70/30 IPA	Marché: UE
	Klerwipe 70/30 IPA non-sterile	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028425-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,27 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta-SPC 1.3

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	60,61-65,66 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	AE Générateur d'aérosol

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H229: Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 3.1 — Désinfection des surfaces dans les salles blanches à l'aide d'une bombe aérosol

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: fungi Stade de développement: aucune donnée

	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Enveloped viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses dans les salles blanches de l'industrie des sciences du vivant.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation à l'aide d'une bombe aérosol Description détaillée: Application directe sur les surfaces à l'aide d'une bombe aérosol suivie d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: environ 18 ml/m^2 Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Aussi souvent que nécessaire
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bombe aérosol en aluminium de 0.2 à 0.5 litre

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer les surfaces et les laisser sécher avant désinfection.

Application par pulvérisation à l'aide d'une bombe aérosol : Pour des résultats optimaux, maintenir la bombe aérosol à la verticale et pulvériser d'une distance de 10 à 20 cm. Mouiller complètement les surfaces (18 ml/m^2, correspondant à 7.2 secondes/m^2) suivi d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit. Laisser agir 5 minutes pour les bactéries, levures et virus enveloppés et 15 minutes pour les champignons.

Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Éviter le contact avec les yeux.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Effets possibles sur la santé

Yeux — Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation — L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central. Une inhalation délibérée par mauvaise utilisation intentionnelle peut être nocive ou mortelle.

Exposition chronique — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 3

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 3

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 3

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes…) ni dans les égouts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 - Allemagne - (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Klercide 70/30 IPA Aerosol	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028425-0003 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,269 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta-SPC 1.4

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	30,3-30,3 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	XX - Lingette prête à l'emploi imprégnée d'un liquide à base d'eau

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 4.1 — Désinfection des surfaces non alimentaires et en contact avec les aliments par des lingettes pré-humidifiées

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses, non alimentaires et en contact avec les aliments dans : les cuisines professionnelles, la restauration, la transformation des aliments et la vente au détail de produits alimentaires, les cantines, les salles de bain et les toilettes dans les hôtels, les restaurants, les magasins, les écoles, les bureaux.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée: Application directe sur surfaces dures non poreuses par essuyage.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: environ 10 ml/m^2 à température ambiante Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Essuyage avec deux lingettes superposées. Selon les dimensions des lingettes utilisées, il est possible de désinfecter environ 0.074-0.222 m2 avec deux lingettes superposées.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Récipient (PP) (100 lingettes 130x210) Récipient (HDPE) (150 lingettes 180x300) Seau (PP) (1500 lingettes 150x210) Poche (PET/PE) (200 lingettes 130x210) Matière des lingettes (dans tous les paquets) : mélange de pâte, de polyester et de liant

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Essuyage : Nettoyer les surfaces et les laisser sécher avant désinfection.

Essuyer la surface à désinfecter à l'aide de deux lingettes superposées. Lingettes à usage unique. Pour des résultats optimaux, mouiller complètement la surface (10 ml/m^2, environ 0.074-0.222 m2 peuvent être désinfectés avec deux lingettes superposées, selon les dimensions des lingettes utilisées). Laisser agir 15 minutes pour les bactéries et les levures. Jeter les lingettes dans une poubelle fermée appropriée immédiatement après utilisation. Aucun essuyage supplémentaire n'est nécessaire.

Pour les lingettes multipack, fermer l'emballage après ouverture.

Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

-

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Effets possibles sur la santé

Yeux — Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation — L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central.

Exposition chronique — Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 4

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 4

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 4

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes…) ni dans les égouts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 - Allemagne - (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Eco-Bac Wipes	Marché: UE
	Sirafan Bac Wipes	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028425-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	30,3 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 5 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta-SPC 1.5

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	30,3 - 30,3 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 5**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 5.1 — Désinfection des surfaces non alimentaires et en contact avec les aliments à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des surfaces dures et non poreuses, non alimentaires et en contact avec les aliments dans : les cuisines professionnelles, la restauration, la transformation des aliments et la vente au détail de produits alimentaires, les cantines, les salles de bain et les toilettes dans les hôtels, les restaurants, les magasins, les écoles, les bureaux.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation par pulvérisateur à gâchette Description détaillée: Application directe sur surfaces dures non poreuses à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: environ 18 ml/m^2 à température ambiante Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Aussi souvent que nécessaire
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en HDPE de 0.5 à 10 l (avec pulvérisateur à gâchette)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette : Ouvrir la buse avant utilisation. Pour des résultats optimaux, maintenir le flacon à la verticale et pulvériser d'une distance de 10 à 20 cm. Mouiller complètement les surfaces (18 ml/m^2, correspondant à 29 pulvérisations/m^2). Laisser agir 30 secondes pour les bactéries et les levures. Toujours fermer la buse après usage.

Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits. Ne pas remettre le produit non utilisé dans le récipient d'origine.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Éviter le contact avec les yeux.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Effets possibles sur la santé

Yeux - Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation - L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central.

Exposition chronique - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 5

5.2. Mesures de gestion des risques

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 5

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 5

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes…) ni dans les égouts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 - Allemagne - (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Sirafan Speed-FR	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028425-0005 1-5			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	30,3 % (p/p)